

COMMUNE DE CHESEAUX

RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC SUR LE PREAVIS MUNICIPAL 04/2022

<p>Demande de crédit pour le remplacement d'un tracteur utilisé par notre service de voirie, parcs et jardins</p>
--

Au Conseil communal de Cheseaux,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude de ce préavis était composée des membres suivants :

Président : Sylvain Viredaz

Rapporteur : Sylvain Viredaz

Membres : Florence Bagnoud, Elodie Treur, Patrick Dutruit, Raoul Thonney

La commission s'est réunie le jeudi 10 février 2022 à 20h00, à la salle de conférence de la Maison de commune, en présence de Mme Annen, Municipale. Était également présent M. Éric Bourqui, Chef de la voirie.

La commission remercie Madame Liliane Annen et Monsieur Éric Bourqui pour leur présence, leurs explications détaillées et les réponses données aux questions des participants. La commission a délibéré et a préparé ce rapport dont la mise au point s'est effectuée par courrier électronique.

Les commissaires tiennent à souligner la qualité du travail effectué par les personnes précitées sur ce dossier et dans la rédaction du préavis.

Au niveau financier, il est rappelé que, dans le budget 2022, un montant de CHF 209'000.- a été budgété pour l'achat de ce type de véhicule.

La raison principale qui justifie ce changement est que le véhicule actuel montre des signes de faiblesse évidents. La durée de vie usuelle d'un engin de ce type est atteinte par le tracteur actuel, et un remplacement à ce moment permet une reprise à un tarif avantageux et prémuni contre des pannes à venir.

Les trois modèles présentés correspondent au cahier des charges pour un véhicule de ce type. Le modèle retenu montre plusieurs avantages par rapports aux modèles concurrents : réutilisation d'une partie de l'équipement (lame à neige), service après-vente efficace et à proximité (situé au Mont), garantie de 2 ans, etc.

La nécessité de procéder au changement de ce véhicule utilitaire, les arguments développés dans le préavis, complétés par les explications orales de Mme Annen et M. Bourqui justifient

pleinement les choix retenus et ont convaincu la commission ad hoc de soutenir la demande de crédit de CHF 78'600.- qui permettrait de financer ce projet.

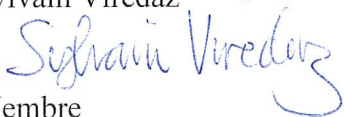
En conclusion, et au vu de ce qui précède, la commission, à l'unanimité, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

- D'adopter le préavis 04/2022 tel qui est proposé et d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 78'600.- pour financer le remplacement du tracteur utilisé par notre service de voirie, parcs et jardins ;
- De donner décharge à la commission de son mandat.

Cheseaux, le 10 février 2022

Les membres de la commission :

Le Président et rapporteur
Sylvain Viredaz



Membre
Florence Bagnoud

Membre
Elodie Treur

Membre
Patrick Dutruit

Membre
Raoul Thonney